

Pressurés et maltraités, c'est assez !

Nous sommes 17 millions de retraité-e-s : imposons-nous, exprimons notre colère !

Nous sommes particulièrement pressurés depuis 2013 :

La liste est longue des mesures ayant diminué le pouvoir d'achat : le gel des pensions pendant plusieurs années, la fiscalisation de la majoration familiale de pension, la suppression totale de la ½ part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant.

De nouvelles taxes apparaissent, elles ont diminué la retraite : de 0,3 % avec la CASA, de 1,7 % avec la CSG, soit une baisse de pension de 3 %, c'est-à-dire un tiers de mois de pension perdu chaque année.

Nous sommes fortement pressurés et maltraités depuis 2018 :

- **En 2018, perte de près de la moitié d'un mois de pension** à cause de la hausse de la CSG et du gel de la pension alors que l'inflation de ces 12 derniers mois s'élève à 2,2 %
- **En 2019, la perte s'élève à 2/3 d'un mois de pension**, à cause de la maigre revalorisation des pensions de 0,3 % alors que l'inflation est annoncée à 1,7 %, pour le moment...
- **En 2020, la perte atteint 90 % d'un mois de pension**, à cause de la revalorisation de 0,3 %, bien moins que l'inflation prévue à 1,8 %.
- **Sur les trois années, nous perdons plus de 2 mois de pension !** Sur une même période de 3 ans, en tant qu'actif, aurions-nous accepté de ne pas être payés pendant 2 mois ?

Nous serions indéfiniment pressurés si nous laissons faire.

C'est un recul social de 70 ans qui est inscrit dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019, le PLFSS, actuellement en discussion au parlement. Jusqu'à maintenant, nos cotisations sociales nous donnaient droit à une pension, revalorisée chaque année selon une règle précise, le salaire moyen ou l'inflation.

Si nous laissons faire, nous n'aurons plus de retraite, plus de pension, mais une « allocation sociale », revalorisée, ou pas, selon

le fait du prince (0,3 % pour 2019 et 2020, bien moins que les prix qui continuent d'augmenter).

Si nous ne réagissons pas à ce test en 2019 et 2020, cette « allocation sociale » remplacerait la retraite et la pension définitivement, elle serait inscrite dans la loi retraite que veut faire voter le gouvernement en 2019.

Où va notre argent ? Aux plus riches !

Les millions d'euros pris dans nos poches ne sont pas perdus pour tout le monde :

- suppression de l'ISF, l'impôt sur la fortune,
- mise en place de la « flat tax » sur les revenus des actions (12,5 % d'impôts au lieu de 45 % pour les plus riches)
- suppression de « l'exit tax » (qui luttait contre l'évasion fiscale), baisse de l'impôt sur les sociétés (jusqu'à 25 % en 2022),
- baisse de 1,8 point de la cotisation famille,
- baisse annoncée des cotisations patronales maladie de 6 points en 2019, etc.

Pressurer, maltraiter les personnes en retraites n'est pas une obligation économique, c'est un choix politique de répartition des richesses.

Ne nous laissons pas faire, nous revendiquons :

- **La suppression de la hausse de la CSG** dans le PLFSS 2019.
- **La revalorisation de toutes les pensions**, par la fin du gel des pensions, le rattrapage des pertes subies, le refus du 0,3 % en 2019 et 2020.
- **L'indexation des pensions sur les salaires** et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.
- **Le maintien des pensions de réversion**, sans conditions de ressources.
- **La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécu** et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre du service public.
- **L'amélioration des moyens budgétaires**, le recrutement important de personnels qualifiés et l'humanisation des EHPAD et des services d'aide à domicile,
- **Le développement et le renforcement de services publics de qualité** indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

Les 10 organisations de retraités agissent sur le département et appellent les retraités à se défendre, sans relâche

- **Nos organisations départementales interviendront dans le cadre de l'action nationale du 18 décembre et ont demandé à être reçues à la préfecture ce même jour à 15h.**
- **En ce mois de décembre, nous nous adresserons également aux parlementaires du département pour porter nos revendications.**

- **Début 2019, nous appellerons les retraités à participer à une nouvelle journée de mobilisation nationale.**